

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1309

Rubrik: En coulisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Journalistes

connivence des médias et de leurs publics.»

Le jugement est sévère, mais fondé. Pressés par le temps, privilégiant le fait divers et l'émotion au détriment de la réflexion, négligeant de mettre les événements en perspective, des journalistes prêtent le flanc à la critique. Au nom de la liberté de la presse, de la nécessité de rendre compte de la réalité, ils renforcent les préjugés et entretiennent l'incompréhension.

Comment faire? La réponse n'est pas aisée. Mais il est indispensable que les organisations antiracistes et les associations professionnelles entreprennent une réflexion commune sur ce thème,

à l'exemple de ce qui a été organisé l'automne dernier en Suisse alémanique par la Commission fédérale contre le racisme. Il faut en débattre, s'interroger en commun sur des règles à respecter, des dangers à éviter, des dérives à condamner. Les éditeurs, rédacteurs en chef et journalistes doivent prendre conscience de leur responsabilité morale sans pour autant porter atteinte à la liberté d'expression et au droit des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs à une information rigoureuse, respectueuse des individus et des communautés. [...]

Claude Torracinta, journaliste

Tous ces petits riens qui ne font pas de bien

LA CUEILLETTE DES champignons est de saison. Pour ma part, j'ai prospecté sous les feuilles de 24H, dans le petit bois du «117 Express». C'est un bon coin que je vous dévoile volontiers – mais attention aux espèces vénéneuses, qui poussent aussi chez nous. À l'aide d'éléments glanés entre le 6 et le 22 août, voici un petit récit recomposé, un ragoût automnal:

Dans le courrier des lecteurs, une lectrice tire les conséquences de la votation populaire contre le racisme:

«Après avoir accepté la loi contre le racisme, nous avions pris la décision de nous museler nous-mêmes et devons, dès lors, contrôler ce que nous disons en public».

Ainsi, hier, dans notre bonne ville de Lausanne, «trois personnes, de nationalité étrangère, entraient et sortaient plusieurs fois de différents immeubles». «Démuni de papiers, l'un d'eux prétend être Portugais, mais s'exprime dans une langue aux tonalités slaves».

Africains de Suisse alémanique

Dans la rue d'à côté, «un homme de 31 ans est interpellé au guidon d'une moto à plaques étrangères». Ce «conducteur algérien de 20 ans, domicilié dans le canton, a été contrôlé par une patrouille». «Requérant d'asile de 30 ans, [il] est conduit à l'Hôtel de po-

lice pour des contrôles». «Finalement, les policiers découvrent de l'argent caché dans les effets personnels de ce requérant d'asile».

Alors que ce drame se nouait, «un Portugais de 22 ans, accusé notamment de viol», «étranger de passage, consomme trois bières dans un cabaret, il accepte d'en payer une, mais refuse de s'acquitter des deux autres».

Peu après, «le conducteur d'un véhicule zurichois conduit de façon très hésitante», alors que, «à la route de Chavannes, un automobiliste français de passage se fait «flasher» à 81 km/h». «Dans les deux cas, il s'agit d'Africains, requérants d'asile, domiciliés en Suisse alémanique».

En soirée, «des Africains âgés respectivement de 17 et 21 ans, requérants d'asile en Suisse alémanique, sont interpellés alors qu'ils vendent des boulettes d'héroïne au centre ville.»

Reste au bout du compte que, «sur le banc des accusés, il y a Vincent, un Zaïrois de 40 ans».

Et que dans le courrier des lecteurs, une lectrice annonce que «la somme de 100 000 francs versés à cette famille zaïroise aurait permis à [son] organisation de couvrir [ses] frais d'exploitation de base pendant environ cinq ans!»

Et qu'un lecteur surenchérit:

«Loin de moi de tenir des propos racistes, mais il y a de quoi rester pantois devant de tels faits». cp

En coulisse

PETER HASLER, le patron des patrons suisses, ne fait pas dans l'optimisme de commande. Selon lui, la reprise va tout au plus ralentir le mouvement de restructuration de l'économie helvétique et permettre de généraliser à nouveau la compensation du renchérissement. En vue, pas d'augmentations des salaires, ni de plein emploi – mais qui y croit encore?

L'USAM S'APPRÈTE À tenir congrès le 11 septembre à Lausanne et à fournir ce jour-là un auditoire de qualité, attentif sinon convaincu, à Jean-Pascal Delamuraz, qui prévoit de faire sa rentrée publique à cette occasion. Voici qui flatte les PME, perpétuelles déçues de la politique économique fédérale.

LE PROFESSEUR PIERRE TERCIER, qui préside la Commission de la concurrence (ex-Commission des cartels) a deux jolis dossiers à traiter: il doit se prononcer sur les fusions Migros-Globus et *Nouveau Quotidien-Journal de Genève*. Vu la sévérité de la commission à l'égard de petits journaux alémaniques disposant d'un quasi-monopole local, on attend avec curiosité son évaluation des effets de la position de plus en plus dominante occupée par Edipresse.

UN JURY AUTOPROCLAMÉ DE journalistes économiques suisses-alémaniques vient d'établir son classement annuel des meilleurs porte-parole d'entreprises et autres virtuoses des *public relations*. En tête: Bernard Koechlin, patron de Zschokke, tandis que le champion de l'an dernier, Hans Fankhauser, chargé des RP pour Novartis, se retrouve quatrième. Cruelle dégringolade pour l'infatigable Gertrud Erismann, qui roule pour l'UBS: première en 1993, septième en 1996 et 35^{ème} en 1997. Devinez la raison de cette chute libre.

MALMENÉS PAR FLAVIO COTTI, qui a reçu, par voie de presse, le précieux soutien de Jean Ziegler, les diplomates suisses ont leurs petits problèmes de budget. Ce qui a incité notre ambassadeur à Paris, Benedikt von Tscharner, à liquider son appartement dans la Berne fédérale en proposant rideaux et voilages à ses voisins, au plus offrant. On ne sait s'ils ont trouvé acheteur.